

RGPD ET BONNES PRATIQUES NUMÉRIQUES POUR LES ASSOCIATIONS

Cette formation aide les responsables associatifs à comprendre et appliquer les règles essentielles du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), dans une approche simple, pratique et adaptée à la réalité du terrain.

Elle aborde également les bonnes pratiques numériques : sécurité, confidentialité, éthique des données et sobriété digitale.

Les participants apprennent à protéger les données des adhérents, bénévoles et partenaires tout en respectant les valeurs d'inclusion et de transparence.

Objectif global :

Mettre en place une gestion responsable et sécurisée des données personnelles au sein de son association, dans le respect de la législation et des valeurs éthiques du numérique durable.

Objectifs opérationnels :

- Comprendre les obligations du RGPD et leurs implications pour une association.
- Identifier les données sensibles et les risques associés.
- Mettre en œuvre les bons réflexes de protection et de sécurité numérique.
- Élaborer un mini-plan de conformité adapté à sa structure.
- Sensibiliser les bénévoles et adhérents à la protection des données.
- Découvrir l'apport de l'IA éthique dans la gestion et la sécurisation des données (veille, automatisation responsable).

Public visé :

Élus, dirigeants, responsables de clubs, secrétaires, trésoriers et bénévoles amenés à collecter ou gérer des données personnelles.

Durée : 1 journée (7 heures)

Prérequis :

Aucun prérequis technique. Une pratique courante des outils numériques est un plus.

Méthodes et pédagogie :

- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets issus du monde associatif.
- Études de cas : fiches adhérents, inscriptions en ligne, diffusion d'images.
- Exercices pratiques : identification de données personnelles, sécurisation de fichiers.
- Outils collaboratifs et jeux pédagogiques pour comprendre les enjeux du RGPD.
- Sensibilisation à la sobriété numérique et à la cybersécurité responsable.
- Introduction à l'usage raisonné de l'IA pour la veille, le tri et la gestion sécurisée des informations.

Contenu :

Module 1 – Comprendre les bases du RGPD

- Les principes du RGPD et les droits des personnes concernées.
- Les obligations d'une association : responsable de traitement, registre, consentement.
- Les risques en cas de non-conformité.

Module 2 – Identifier et protéger les données

- Typologie des données collectées dans une association.
- Sécurisation : mots de passe, accès, cloud, sauvegardes, partage.
- Étude de cas : fichier adhérents et formulaire d'inscription.

Module 3 – Communiquer et sensibiliser

- Bonnes pratiques pour informer les adhérents et bénévoles.
- Droit à l'image, diffusion sur les réseaux sociaux et site web.
- Créer une mini-charte interne de protection des données.

Module 4 – Outils numériques responsables et IA éthique

- Découverte d'outils pour la gestion simple des données (drive sécurisé, mots de passe, modèles CNIL).
- Introduction à l'IA éthique pour la gestion administrative : automatiser sans collecter inutilement.
- Bonnes pratiques pour un numérique sobre et respectueux du vivant.

Déroulé type :

Matinée – Comprendre et sécuriser

- Tour de table : pratiques actuelles et difficultés.
- Apports RGPD simplifiés : droits, obligations, cas concrets.
- Atelier : cartographier les données de son association.

Après-midi – Mettre en pratique et responsabiliser

- Création d'une mini-charte de protection des données.
- Simulation : gérer un incident de données ou une demande d'accès.
- Atelier : rédiger un plan d'action pour une gestion numérique responsable.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation diagnostique : tour de table sur les connaissances et pratiques initiales.
- Évaluation **formative** : exercices de repérage et d'analyse de cas.
- Bilan de mise en pratique : élaboration collective d'un plan d'action RGPD simplifié.
- Auto-évaluation : engagement à mettre en œuvre une gestion éthique et responsable des données.